

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2018

### EMPRUNT TRAVAUX MDS-MAIRIE

Une demande de proposition de financement des travaux de construction de la MDS-Mairie a été sollicitée pour un montant de 190 000 €.

Le Conseil retient la proposition du Crédit Agricole pour une durée de 25 ans, à taux fixe de 1.99%, à échéance constante trimestrielle et frais de commission de 0.15%.

### SOCIETE PUBLIQUE LOCALE D'AMENAGEMENT

Le Conseil approuve la création d'une SPLA qui reprendra et développera les opérations dédiées à l'habitat.

La participation communale sera de 0.50 €/h soit 269 €, J-Y Le Corre est désigné pour représenter la commune à l'assemblée spéciale.

### SUPPRESSION DE POSTE

Suite à l'avancement au grade d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe de l'agent des services techniques, le poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe est supprimé.

### REGULARISATION CADASTRALE

Lors du bornage de la propriété Côtes d'Armor Habitat située rue Joliot-Curie, il est apparu qu'une surface de 36m<sup>2</sup> située dans un jardin était propriété communale.

Afin de procéder à la régularisation cadastrale, le conseil accepte la cession à l'euro symbolique de cette parcelle à Côtes d'Armor Habitat.

### ETATS GENERAUX DES POLITIQUES CULTURELLES

Sont désignés pour siéger à LTC au sein des groupes de travail « Etats généraux des politiques culturelles » et « Pays d'Art et d'Histoire » : Perrine LIRZIN et Erwan LE GALL.

Le Maire,

H. GUELOU

